COLLOQUE

AMORCE

22E RENCONTRES DES RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

S'adapter aujourd'hui, développer et construire les réseaux de demain

02/12/2026
À PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

FEDENE
Réseaux de chaleur & froid

via sèva

PROGRAMME

09h00 – 09h15 | Mot d'introduction

DEHAESE Olivier, 2e Vice-Président délégué à la transition énergétique d'AMORCE, Président du SDE 35 et 1er Vice-Président de Rennes-métropole délégué à l'Aménagement et au Climat

09h15 – 10h45 | Table Ronde

La stratégie d'électrification française : menace ou opportunité pour les réseaux de chaleur et de froid ?

Explorer les enjeux, les concurrences et complémentarités entre électricité et chaleur et froid renouvelable

Animée par **Nicolas GARNIER**, Délégué Général – AMORCE

Intervenants :

- **Sylvain WASERMAN,** Président – ADEME
- **Emanuelle COSSE**, Présidente – Union Sociale pour l'Habitat, USH
- **Vincent TÉJÉDOR**, Secrétaire général à la planification écologique – Secrétariat général à la planification écologique , SGPE
- **Thierry LANDAIS,** Président – FEDENE Réseaux de chaleur & froid

10h45 – 11h15 | Pause

11h15 – 12h30 | Atelier

S'adapter aux évolutions réglementaires et contractuelles

Décrypter les évolutions du cadre règlementaire, juridique et financier qui transforment les conditions de réalisation des projets

Animé par **Robin FRAIX-BURNET**, Responsable adjoint du pôle juridique, Délégué à l'énergie – AMORCE

Intervenants :

- Quel bilan sur l'année 2026 pour le fonds chaleur ? | **Geoffrey ABECASSIS**, Directeur du Fonds Chaleur et Directeur Adjoint Bioéconomie & Energies Renouvelables – ADEME
- La diversification des montages juridiques et financiers pour faire émerger des projets | **Arnaud GABOURY**, Ingénieur financier – SDE 35
- Adapter son contrat pour maintenir un projet viable | **Julien CHAZERAND**, Directeur transformation énergétique – Mulhouse Alsace Agglomération, m2A

12h30 – 14h00 | Cocktail déjeunatoire

14h00 – 15h15 | Atelier

Innover pour des réseaux plus performants et de nouveaux usages

Explorer les innovations techniques permettant d'améliorer la performance des réseaux et d'accompagner leur évolution : abaissement des températures, électrification, modernisation des infrastructures et développement de nouveaux usages

Animé par **Rémi BEAULIEU**, Chargé de mission réseaux de chaleur et de froid – AMORCE

Intervenants :

- Optimier le réseau existant pour accélérer la transition : retours d'expérience et innovation | **Valérie ROBERT**, Responsable projet Réseau de Chaleur – Ville de Chambéry & **Fabien CANAL**, Responsable ingéniérie et travaux – Dalkia
- L'appoint électrique au service des réseaux | **CREPEAUX Pierre**, Directeur Technique & du Développement – SPL Bois Energie Renouvelable, Lorient Agglomération
- Boucle d'eau temperée, chaleur fatale, géothermie... un réseau de chaleur aux multiples innovations | **Gilles BOUVARD**, Directeur – SPL Territoire d'Innovation, Pays de GEX

15h15 – 15h30 | Pause

15h45 – 16h45 | Atelier

Définir une stratégie territoriale de développement des réseaux

Comment construire une vision territoriale ambitieuse et cohérente, notamment dans le contexte du renouvellement des exécutifs locaux ?

Animé par **Etienne BABEAU**, Chargé de mission réseaux de chaleur et de froid – AMORCE

Intervenants :

- Montée en puissance de la prise de compétence du Sigeif en matière de réseaux de chaleur | **Grégory FICHET**, Directeur Général Adjoint, Concession & Innovation – SIGEIF
- Rôles, places et reflexions des élus dans le développement des réseaux | **Pierre PROT**, Conseiller communautaire délégué à la transition énergétiue et à la stratégie épuratoire – Grand Paris Sud
- Faire évoluer les critères de développement des réseaux : interconnexions, approvisionnement biomasse et intégration des plans locaux chaleur et froid dans la stratégie territoriale | **Victor CARITTE**, Responsable du Service Stratégie et Concessions – Tours Métropole Val de Loire

16h45 – 17h15 | Cérémonie

Remise des Labels Eco Réseaux de Chaleur 2026

Animée par **Thibault MARTINAND**, Chargé de mission réseaux de chaleur et de froid – AMORCE

Intervenants :

- Introduction de la cérémonie des Labels Eco Réseaux de Chaleur 2026 | **Benoît JOURDAIN**, 1er Vice-Président et Président délégué d'AMORCE et Maire d'Epinal
- Identifier les actions de communication à mener pour faire connaître les réseaux de chaleur et de froid | **Guillaume PLANCHOT**, Président – Via Séva
- Remise des Labels | **Serge NOCODIE**, Vice-Président délégué à la Vie Associative – AMORCE

INFOS PRATIQUES

Lieu
Espace Saint-Martin
199 bis rue Saint-Martin
75003, Paris

Accès
RER A, B et D (arrêt : Châtelet-Les-Halles)
Métro : 1 / 3 / 4 / 7 / 11 / 14
Bus : 29 / 38 / 47 / 75
Vélibs : 36 rue du Grenier Saint-Lazare
Parkings : 252 rue Saint-Martin, 75003 Paris

Tarif
• Adhérent AMORCE : 225 € TTC
• Non adhérent : 370 € TTC

Ces tarifs incluent l'accès à toutes les sessions de la journée, l'accueil café, le déjeuner et les supports de présentation à la suite du colloque. Fermeture des inscriptions le 25/11/2026.

Contact
Pauline ALLAIN - AMORCE
colloque@amorce.asso.fr

INSCRIPTION
www.amorce.asso.fr

Conditions de vente :

- Si vous êtes une collectivité : La date limite de réception du bon de commande est le mercredi 25 novembre 2026 inclus. Sans bon de commande reçu avant la date indiquée sur le site internet et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participiez à l'évènement ou non.
- Si vous êtes un professionnel/partenaire : La date limite de règlement est le mercredi 25 novembre 2026 inclus. Sans règlement reçu avant cette date et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participiez à l'évènement ou non.

Conditions d'annulation :

- Toute annulation doit être formulée par email à l'adresse colloque@amorce.asso.fr jusqu'au mercredi 25 novembre 2026 inclus pour être prise en compte.
- Toute inscription, que cela concerne une collectivité ou un partenaire, annulée à partir du jeudi 26 novembre 2026 ne sera pas remboursable et sera due.
- Pour toute inscription non annulée, où le participant ne participe pas et n'en informe pas AMORCE avant le mercredi 25 novembre 2026 inclus, aucun remboursement ne sera effectué : l'inscription sera facturée et due.

Voir CGV sur notre site